

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

Réunion d'échanges sur le Cahier des charges pour l'élaboration de la nouvelle application pour le calcul des indices de prix

Bamako: 03 au 05 novembre 2008

POINTS SAILLANTS DE LA REUNION

Ouverture de la réunion et introduction

- 1. Du 03 au 05 novembre 2008, AFRISTAT a organisé à Bamako, dans ses locaux, dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de rénovation de l'Indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) dans l'Union économique et monétaire Ouest africaine (UEMOA), une réunion d'échanges sur l'élaboration du «Cahier des charges pour le développement de la nouvelle application pour le calcul des indices de prix à la consommation».
- 2. Cette réunion a regroupé les représentants de la Commission de l'UEMOA, de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) et de la Banque africaine de développement (BAD), les experts nationaux ayant réalisé le bilan de l'utilisation de CHAPO, les experts d'AFRISTAT et le Consultant principal chargé de l'élaboration du Cahier des charges. La liste complète des participants figure à l'annexe 3.
- 3. Le discours d'ouverture des travaux a été prononcé par Monsieur Birimpo LOMPO, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT (cf. annexe 1).
- 4. Après un tour de table qui a donné l'occasion à chacun de se présenter, le programme de travail a été examiné et adopté (cf. annexe 2).

Session 1 : Démarche générale de l'élaboration du cahier des charges informatiques et bilan de l'utilisation de CHAPO

- 5. Les participants ont suivi deux exposés. Le premier a fait le point de la démarche générale de l'élaboration du cahier des charges informatique en indiquant la stratégie et le calendrier de réalisation de l'application à développer. Le deuxième exposé a insisté sur les difficultés rencontrées dans l'utilisation de CHAPO à partir de la synthèse des rapports des consultants nationaux.
- 6. Les participants ont apprécié la démarche générale proposée par AFRISTAT pour l'élaboration du cahier des charges informatiques ainsi que le rôle et la responsabilité de chacun des intervenants (maître d'ouvrage, maître d'ouvrage délégué et maître d'œuvre). Cette démarche va de la définition des besoins informatiques et statistiques exprimés dans un cahier des charges fonctionnel à la préparation du dossier d'appel d'offres.
- 7. Au vu du délai probable de livraison de l'application de production des prix (au-delà de février 2010), les participants se sont inquiétés des retards que pourrait enregistrer la publication de l'indice rénové. Ces retards sont liés entre autres aux procédures d'appel d'offres compte tenu des montants qui seront engagés.
- 8. A cet effet, des dispositions techniques seront prises par AFRISTAT en vue d'accompagner les Etats membres de l'UEMOA dans la production de l'indice sur la nouvelle base 2008 à partir de juin 2009. Il s'agit principalement du développement et de la mise en place d'un dispositif intérimaire qui consistera en un outil de calcul de l'indice après récupération des données saisies et apurées avec l'application actuelle (CHAPO). Des mesures d'accompagnement seront étudiées pour appuyer les pays durant cette période transitoire sous forme d'atelier de formation et/ou de missions d'appui technique.
- 9. En ce qui concerne la procédure d'appel d'offres, les règles de marché contenues dans les dispositions administratives et financières d'AFRISTAT ont été indiquées. Elle consiste, pour un marché d'un montant important, en un appel d'offres ouvert.

- 10. Toutefois, AFRISTAT devra explorer les possibilités de dérogation offertes en vue d'adopter une procédure adaptée afin de réduire les délais de production de la nouvelle application.
- 11. La synthèse des rapports des experts nationaux spécialistes des prix a permis de dresser une liste des bonnes fonctionnalités de CHAPO et des souhaits des nouvelles fonctionnalités devant exister dans la nouvelle application pour satisfaire aux exigences des travaux de production et d'analyse des statistiques des prix à la consommation.
- 12. L'application doit être conçue comme le principal support permettant la mise en œuvre de la plateforme harmonisée de production des indices de prix à la consommation garantissant l'application de la méthodologie.

Session 2 : Nouveaux besoins en matière informatique et statistique dans la production de l'indice

- 13. Cette session a été introduite par deux exposés qui ont traité de l'objet et de la méthodologie de l'IHPC rénové, des besoins statistiques et des nouveaux besoins en matière informatique.
- 14. La première présentation a fait un bref aperçu des résultats obtenus depuis 1996 et identifié les lacunes qui militent pour sa rénovation. Elle a été centrée sur la méthodologie de l'IHPC 2008 et sur les besoins particuliers des pays et d'autres partenaires.
- 15. La seconde présentation a porté sur les nouveaux besoins en matière informatique pour la production des indices de prix à la consommation. Elle a insisté sur les évolutions technologiques actuelles devant être prises en compte dans le développement de la nouvelle application.
- 16. A l'issue des débats, les participants ont fait plusieurs propositions dont les principales devront permettre à la nouvelle application de :
 - produire un indice conforme à la méthodologie de l'IHPC rénové dans les principales agglomérations de l'UEMOA ;
 - prendre en compte les demandes particulières pour la production d'indices à divers niveaux géographiques;
 - prévoir la prise en compte des activités du PCI, en particulier la saisie unique des données collectées;
 - tenir compte des besoins de publications selon les dispositions proposées par le Groupe de travail de l'IHPC de l'UEMOA lors de sa réunion tenue en août 2008 à Bamako (formatage automatique des publications «1 page» et « 6 pages »);
 - développer la saisie en continu et portable ;
 - faciliter le remplacement des produits élémentaires dans le même point de vente ;
 - disposer d'un bloc-notes et d'une aide en ligne ;
 - faire des apurements sélectifs ;
 - intégrer le calcul des prix de base ;
 - exporter des données spécifiques afin de permettre leur utilisation avec d'autres outils informatiques, notamment pour les besoins de simulation et de prévision ;
 - pouvoir estimer l'indice de fin du mois à un instant donné ;
 - faire des estimations d'effet direct d'une hausse de prix.
- 17. Les participants ont souhaité que la nouvelle application puisse fonctionner indifféremment en environnement « WINDOWS » ou « LINUX » et être développé avec des techniques évolutives et ouvertes.

Session 3: Cahier des charges fonctionnel de la nouvelle application

- 18. Au cours de cette session, toutes les fonctionnalités attendues et les nouveaux utilitaires souhaités de la nouvelle application ont été présentés. Les exposés ont été centrés sur l'organisation du travail, la saisie, le contrôle de bureau, les méthodes d'apurement, de remplacement, de création des variétés et des séries ainsi que les utilitaires de calcul, d'analyse et de diffusion. Pour chaque fonctionnalité, l'objet, la procédure, les rapports à éditer ainsi que les sécurités à intégrer ont été soulignés.
- 19. Les participants ont reconnu la pertinence de ces fonctionnalités et utilitaires et ont souhaité leur intégration dans la nouvelle application. Ils ont signalé que la nouvelle application devra exister sous la forme d'une version unique commune aux Etats et aux utilisateurs supranationaux. Toutefois, la notion de modularité de l'application devra être intégrée afin de permettre la prise en compte des nouveaux besoins susceptibles d'apparaître avec le temps.
- 20. Les participants ont insisté sur les questions d'initialisation de la base, spécifiquement la récupération des données actuellement contenues dans CHAPO.
- 21. Ils ont indiqué la nécessité de spécifier l'enchainement des tâches attendues pour faciliter les travaux informatiques.
- 22. En ce qui concerne le contrôle de bureau, les participants se sont inquiétés du nombre important de contrôles qui risque d'apporter une certaine lourdeur dans la production de l'indice et dans le respect des engagements de publication de l'IHPC selon un calendrier légal.
- 23. Dans ce contexte, il a été rappelé que les synergies et les complémentarités devraient être recherchées entre les différents contrôles proposés.
- 24. Pour les contrôles à la saisie, il sera demandé que des commentaires soient insérés lors de la validation des prix hors fourchette.
- 25. Les principes fondamentaux du calcul et de la diffusion de l'IHPC ont été rappelés. Il s'agit principalement de la non reprise du calcul une fois l'indice diffusé ainsi que le respect des calendriers de diffusion des deux types de publications retenues par le Groupe de travail de l'IHPC en sa réunion d'août 2008 à Bamako.
- 26. Pour ces publications, il a été rappelé le principe de l'existence de parties fixes et de parties variables ainsi que de la modularité de la composition. L'outil de publication devait permettre la réalisation automatique de ces publications dans les délais légaux.
- 27. De façon globale, les modifications de la forme harmonisée des publications relèvent des décisions du Comité de suivi de l'IHPC. Des dispositions techniques devraient être prises pour leur mise en œuvre par les instances supranationales (Commission de l'UEMOA / AFRISTAT).

Session 4: Démarche méthodologique et outils d'élaboration du cahier des charges

- 28. Cette session a consisté en la présentation du contenu du projet, d'un exemple de plan du Cahier des charges informatique, des objectifs du travail confié au consultant, du calendrier d'exécution et des caractéristiques du logiciel.
- 29. Le cahier des charges informatique devra être validé au cours de la première semaine de février 2009 par les Etats membres.

- 30. Les participants ont insisté sur la nécessité que le cahier de charges informatique soit élaboré avec le plus de détails possibles. Toutefois, ces détails ne doivent pas constituer un frein pour le développement de l'application, ni inhiber la créativité des développeurs.
- 31. Le consultant devra proposer les éléments techniques constitutifs du dossier d'appel d'offres au maitre d'ouvrage qui les complètera avec les aspects administratifs et juridiques qui lui sont propres.
- 32. En outre, ce dossier d'appel d'offres devra intégrer les questions liées au renforcement des capacités du maître d'ouvrage en maintenance de l'application (corrective de premier niveau et évolutive).
- 33. Afin de s'assurer de la conformité du fonctionnement de l'application, un cahier de recettes devra être rédigé afin de servir à valider les livrables qui seront retenus dans le contrat liant le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre.

Conclusion

- 34. Les participants ont estimé que les objectifs de la réunion ont été atteints. Ils ont souhaité que les résultats de leurs échanges soient pris en compte dans l'élaboration du cahier des charges détaillé avec l'ensemble des fonctionnalités évoquées.
- 35. Le cahier des charges étant le socle sur lequel devra reposer le développement de l'application de production d'indices de prix, les participants à la réunion se sont engagés à accompagner le processus de son élaboration.

Fait à Bamako, le 05 novembre 2008

Annexe 1 : Discours d'ouverture de M. LOMPO Birimpo, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres,

Monsieur le représentant de la Commission de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA),

Messieurs les représentants de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO),

Monsieur le représentant de la Banque africaine de développement (BAD),

Messieurs les experts,

Mesdames, Messieurs,

C'est pour moi un réel plaisir de vous accueillir de nouveau dans la salle de réunion d'AFRISTAT à l'occasion de « l'atelier de validation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ».

Par la même occasion, je voudrais vous dire combien AFRISTAT est heureux de votre présence ici pour partager les réflexions que ses experts ont engagées dans le cadre de la rénovation de l'IHPC dans les Etats membres de l'UEMOA.

C'est l'occasion de vous dire aussi merci d'avoir bien voulu répondre à notre invitation en vue de procéder à l'appréciation des documents méthodologiques proposés.

Mesdames et messieurs.

Comme vous le savez, la Commission de l'UEMOA a décidé de rénover l'IHPC qui sert de mesure de l'inflation dans les pays de l'UEMOA depuis 1998 et constitue un des indicateurs de la surveillance multilatérale. Le lancement officiel du projet a eu lieu à Bamako au cours d'un séminaire du 16 au 19 juillet 2007.

En effet, après dix ans de loyaux services, l'IHPC a montré des signes de vieillissement ; il ne reflète plus les habitudes de consommation et ne prend pas en compte l'apparition de nouveaux biens et services. Pour mériter toujours la confiance de tous les utilisateurs, il était urgent de procéder à sa rénovation. Cette rénovation implique le changement de la base de l'indice et la prise en compte des avancées méthodologiques dans le domaine des indices des prix à la consommation.

Ainsi, la Commission de l'UEMOA a formulé le Projet de rénovation de l'Indice Harmonisé des Prix à la Consommation dans les pays l'UEMOA et a procédé à la mobilisation des financements nécessaires à sa mise en œuvre dans l'ensemble de ses Etats membres. AFRISTAT a été désigné comme maître d'ouvrage de cet important édifice. Les Instituts nationaux de statistique (INS) des Etats membres, la BCEAO, la BAD et AFRITAC-Ouest sont intimement associés à ces travaux de rénovation.

Depuis juillet 2007, AFRISTAT a travaillé au démarrage effectif des activités du projet. Parallèlement aux activités administratives, un important travail méthodologique a été réalisé. Ce sont les résultats de ces réflexions méthodologiques qui seront examinés et adoptés au cours de cet atelier afin de permettre leur mise en œuvre sur le terrain par tous les pays de manière harmonisée.

Mesdames et Messieurs,

Ce séminaire est donc d'une importance capitale pour la réussite du projet. Il y sera question d'examiner les différentes nomenclatures, d'adopter le guide méthodologique révisé et l'ensemble des innovations méthodologiques proposées, d'examiner l'état d'avancement des travaux de terrain et de

proposer un calendrier pour les travaux restants avec un accent particulier à mettre sur les plus urgents c'est-à-dire ceux à réaliser avant le 1er janvier 2008, date prévue pour le démarrage de la collecte des prix de base.

Conscient de l'importance attachée aux travaux de cet atelier et comptant sur votre professionnalisme et votre ardeur au travail, j'ai la ferme conviction qu'ensemble nous aboutirons aux résultats escomptés et relèverons ainsi cet important défi.

En effet, certains d'entre nous avaient déjà participé à des expériences comparables d'actions à réaliser dans un cadre sous régional et avec des impératifs de résultats sous contraintes extérieures. Nous devons donc être conscients de l'ampleur du travail qui nous a été confié et enrichir les travaux de nos expériences respectives.

Je vous invite donc à procéder à un diagnostic sans complaisance, à des critiques et observations pertinentes pour des débats constructifs qui permettront à AFRISTAT de finaliser ces réflexions afin d'accompagner les Etats dans cet important chantier de rénovation de l'IHPC.

Mesdames, Messieurs,

Sur ces mots d'appel à votre esprit d'équipe qui veut gagner, je souhaite plein succès à nos travaux et déclare ouvert « l'atelier de validation de la méthodologie de l'indice harmonisé des prix à la consommation (IHPC) ».

Je vous remercie.

Annexe 2 : Calendrier des travaux de l'atelier

Lundi	Présidence: A		
08H 45 - 09H 00	Installation des	•	
09H 00 - 09H 15	Présentation et	TOUS	
09H 15 - 09H 30	Pause café		
	Session 1	Démarche générale de l'élaboration du cahier des informatiques et bilan de l'utilisation de CHAPO	charges
09H 30 - 10H 00	Présentations	Démarche générale de l'élaboration du cahier des charges informatiques: stratégie et calendrier	AFRISTAT
10H 00 -10H 45		Difficultés rencontrées dans l'utilisation de CHAPO: synthèse des rapports des consultants nationaux	AFRISTAT
10H 45 -11H 30	Débats		
	Session 2	Nouveaux besoins en matière informatique et statistique dans la production de l'indice	
	Présentation	·	
11H 30 -12H 15		Objet et méthodologie de l'IHPC rénové et besoins statistiques	AFRISTAT
12H 15 -12H 30	Débats		
APRES-MIDI			
14H 30 -15H 00	Présentation		
15H 00 -15H 30	Débats	Nouveaux besoins en matière informatique	AFRISTAT
	Session 3	Le cahier des charges fonctionnelles de la nouvell	e application
	Présentation		
15H 30 - 16H 15		Le cahier des charges fonctionnelles: collecte des données, pesée et contrôle sur le terrain	AFRISTAT
16H 15 - 16H 30	Pause café		
16H 30 - 17H 30	Débats		
Mardi			
08H 30 -09H 30	Présentation		
001100 001100	resentation	Le cahier des charges fonctionnelles: le contrôle en bureau	AFRISTAT
09H 30 - 10H 15	Débats		
10H 15 - 10H 30	Pause-café		
10H 30 - 11H 30	Présentation	Le cahier des charges fonctionnelles: apurement,	AFRISTAT
11H 30 - 12H 30	Débats	remplacement, création de variétés et séries	
APRES MIDI	200010		
14H 30 - 15 H 30	Présentation		
		Le cahier des charges fonctionnelles: calcul, analyse et diffusion	AFRISTAT
15H 30 - 16H 15	Débats		
16H 15 - 16H 30	Pause café		
16H 30 - 17H 00	Présentation		
		Le cahier des charges fonctionnelles: initialisation d'un nouvel indice	
17H 00 - 17H 30	Débats		

08H 30 -09H 00	Drácantation			
000 30 -090 00	Présentation	The control of the co	AFDIOTAT	
		Le cahier des charges fonctionnelles: autres utilitaires	AFRISTAT	
09H 00 - 09H 30	Débats			
	Session 4	Démarche méthodologique et outils d'élal	ooration du	
cahier des charges informatiques				
APRES MIDI		<u> </u>		
09H 30 - 10H 30	Présentation			
		Lecture des termes de référence de la consultation	Consultant principal	
		en AMAO, Méthodologie et outils d'élaboration du cahier des charges informatiques		
		Règles de validation des résultats	AFRISTAT	
10H 30-10H 45	Pause-café			
10H 45 - 12H 30	Débats			
16H 30 - 17 H 30	Adoption des p	Tous		

Annexe 3 : Liste des participants

Prénoms et Nom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Tel/Fax/E-mail
BELEMKOABGA Lucien	BURKINA FASO	Chef de service des prix à la consommation	Institut national de la statistique et de la démographie (INSD)	Tél. (226) 78 64 03 38 Fax (226) E-mail: koabgalucien@hotamail.com
ENOH Moise Georges	COTE D'IVOIRE	Statisticien	Institut national de la statistique (INS)	Tél. (225) 02 17 65 17 Fax (225) E-mail: moses_enoh@yahoo.fr
DOUMBIA Moriba	MALI	Statisticien	Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI)	Tél. (223) 222 24 55 / 638 99 24 Fax () E-mail : ml_doumbia@yahoo.fr
BADJI Yankhoba Jacques	SENEGAL	Chef de division des statistiques conjoncturelles	Agence nationale de la statistique et de la démographie (ANSD)	Tél. (221) 77 542 75 81 Fax (221) 33 824 36 15 E-mail : jacobadji@yahoo.com
ADAM Abdoulaye	BAD	Statisticien en Chef	Département des statistiques BAD BP 323 Tunis (Tunisie)	Tél. (216) 71 10 36 58 Fax (216) E-mail: a.adam@afdb.org
CAMARA Karounga	BCEAO	Chef de section prix	Agence BCEAO Bamako	Tél. (221) 20 22 37 56 Fax (221) 20 22 47 86 E-mail: kcamara@bamako-bceao.int
Gaston Mory DAO	UEMOA	Informaticien	Commission de l'UEMOA	Tél. (226) 50 32 87 68 Fax (226) 50 31 88 72 E-mail: mory.dao@uemoa.int
BAZIN Pascal Lomizi	UEMOA	Chargé des Etudes et Statistiques Economiques	Commission de l'UEMOA	Tél. (226) 50 32 87 68 Fax (226) E-mail: p.bazin@uemoa.int
ROWENCZYK Jean-Pierre	FRANCE	Consultant Principal	4 Rue du Bessin 75015 Paris	Tél. (33) 1 48 42 49 75 Fax (33) E-mail: jprowenczyk@hotmail.com
AMEGASHIE Komi Akolly Freeman	AFRISTAT	Coordonnateur du département des appuis stratégiques et de la diffusion	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél.: (223) 221 55 00 / 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: Freeman. Amegashie@afristat.org
SALMON Thierry	AFRISTAT	Expert informaticien	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél.: (223) 221 55 00 / 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: thierry.salmon@afristat.org
OUEDRAOGO Eloi	AFRISTAT	Coordonnateur du département des statistiques sociales et de stratégies de réduction de la pauvreté	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél.: (223) 221 55 00 / 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: eloi.ouedraogo@afristat.org
EL HADJ MALAM SOULE Oumarou	AFRISTAT	Expert Suivi des DSRP / OMD	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél.: (223) 221 55 00 / 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: oumarou.soule@afristat.org

Prénoms et Nom	Pays ou Institution	Fonction	Adresse	Tel/Fax/E-mail
CAILLEUX Jean-Yves	AFRISTAT	Expert Prix/commerce extérieur	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél.: (223) 221 55 00 / 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: jean-yves.cailleux@afristat.org
BIAKA TEDANG Djoret	AFRISTAT	Expert Macro économiste	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél.: (223) 221 55 00 / 55 80 Fax: (223) 221 11 40 Email: djoret.biaka@afristat.org
COULIBALY Siriki Zanga Tingana	AFRISTAT	Expert en analyse de la pauvreté	B.P. E 1600 Bamako MALI	Tél. : (223) 221 55 00 / 55 80 Fax : (223) 221 11 40 Email : Siriki.coulibaly@afristat.org